

AGRICULTURE | ACÉRICULTURE



CAHIER

Agricole

MARS 2021

Le Placoteux

MACH Z, LE RETOUR D'UNE LÉGENDE



OBTENEZ JUSQU'À
3 ANS DE PROTECTION†
OU JUSQU'À

1 000 \$† EN VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES.

CHEZ NOUS C'EST **ski-doo**



735, Taché, Saint-Pascal
418-492-3632 | 1-888-297-3632

91, boul. Cartier, Rivière-du-loup
418-860-3632 | 1-877-860-3632

© 2021 BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. (BRP). TOUS DROITS RÉSERVÉS. ©, MC ET LE LOGO BRP SONT DES MARQUES DE COMMERCE DE BRP OU DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES. CETTE OFFRE EST VALIDE AU CANADA SEULEMENT CHEZ LES CONCESSIONNAIRES SKI-DOO PARTICIPANTS, À L'ACHAT D'UNE MOTONEIGE 2022 SÉLECTIONNÉE, NEUVE ET ACHETÉE, LIVRÉE ET ENREGISTRÉE ENTRE LE 18 FÉVRIER 2021 ET LE 31 MARS 2021. LES CONDITIONS PEUVENT VARIER D'UNE PROVINCE À L'AUTRE ET LA PROMOTION PEUT PRENDRE FIN OU ÊTRE MODIFIÉE EN TOUT TEMPS, SANS PRÉAVIS. L'OFFRE NE PEUT ÊTRE ATTRIBUÉE, ÉCHANGÉE, VENDUE, NI COMBINÉE À AUCUNE AUTRE OFFRE, SAUF SI LE PRÉSENT TEXTE EN FAIT EXPRESSÉMENT MENTION. L'OFFRE EST NULLE LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT. JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. † OBTENEZ JUSQU'À 3 ANS DE PROTECTION SUR LES MODÈLES 2022 SÉLECTIONNÉS - LE RABAIS EST APPLICABLE À L'ACHAT D'UNE MOTONEIGE SKI-DOO 2022 SÉLECTIONNÉE, NEUVE. LE MONTANT DU RABAIS DÉPEND DU MODÈLE ACHETÉ. † OBTENEZ JUSQU'À 1 000 \$ EN CRÉDIT ACCESSOIRES ET/OU VÊTEMENTS À L'ACHAT D'UN MODÈLE 2022 SÉLECTIONNÉ - LE RABAIS EST APPLICABLE À L'ACHAT D'UNE MOTONEIGE SKI-DOO 2022 SÉLECTIONNÉE, NEUVE. LE MONTANT DU RABAIS DÉPEND DU MODÈLE ACHETÉ. OBTENEZ UN FI NANCÉMENT AUSSI BAS QUE 0,99 % POUR 36 MOIS. LE SOLDE DE PRIX DE VENTE PORTERA INTÉRÊT AU TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL DE 0,99 % ET SERA REMBOURSABLE AU MOYEN DE 36 VERSEMENTS MENSUELS ÉGAUX ET CONSÉCUTIFS DE CAPITAL ET D'INTÉRÊTS, À TITRE D'EXEMPLE, SI UN FI NANCÉMENT EST ACCORDÉ POUR UN MONTANT DE 10 000 \$ AVEC UN TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL DE 0,99 % ET AUCUNS AUTRES FRAIS DE CRÉDIT APPLICABLES. LE MONTANT DE L'OBLIGATION TOTALE SERAIT DE 10 153,36 \$. REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS MENSUELS ÉGAUX ET CONSÉCUTIFS DE 282,04 \$ MOIS SUR UNE PÉRIODE DE 36 MOIS. EN CE CAS, LES FRAIS DE CRÉDIT POUR TOUTE LA DURÉE DU CONTRAT SERAIENT DE 153,36 \$. LE PAIEMENT D'UN ACOMpte PEUT ÊTRE EXIGÉ. SOUS RÉSERVE D'APPROBATION DU CRÉDIT. TOUTES LES AUTRES CONDITIONS ET RESTRICTIONS S'APPLIQUENT. L'OFFRE NE PEUT ÊTRE COMBINÉE À AUCUNE AUTRE OFFRE ET PEUT ÊTRE MODIFIÉE, PROLONGÉE OU INTERROMPUE SANS AUCUN PRÉAVIS. NI BRP NI SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE PEUVENT ÊTRE TENUES RESPONSABLES DES FI NANCÉMENTS OCTROYÉS DANS LE CADRE DE CETTE PROMOTION. D'AUTRES OPTIONS DE FI NANCÉMENT SONT ÉGALEMENT OFFERTES. CERTAINES CONDITIONS PEUVENT S'APPLIQUER. CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE BRP POUR PLUS DE DÉTAILS. CHAQUE CONCESSIONNAIRE EST LIBRE D'ÉTABLIR SES PROPRES PRIX DE VENTE. CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ BRP POUR PLUS DE DÉTAILS ET POUR VOUS INFORMER SUR LA DISPONIBILITÉ DES PRODUITS. CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DE MOTONEIGES POUR LE CHOIX D'UN VÉHICULE QUI CORRESPOND À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES ET PORTEZ UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AU GUIDE DU CONDUCTEUR, À LA VIDÉO, AU MANUEL DE SÉCURITÉ AINSI QU'ÀUX CONSIGNES DE SÉCURITÉ APPARAISSANT SUR VOTRE MOTONEIGE. CONDUISEZ TOUJOURS PRUDEMMENT ET DE FAÇON RESPONSABLE. PORTEZ TOUJOURS DES VÊTEMENTS DE PROTECTION APPROPRIÉS ET UN CASQUE. RESPECTEZ TOUJOURS LES LOIS ET RÉGLEMENTS EN VIGUEUR. GARDEZ TOUJOURS À L'ESPRIT QUE L'ALCOOL, LES DROGUES ET LA CONDUITE NE FONT PAS BON MÉNAGE. CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE BRP POUR PLUS DE DÉTAILS ET VISITEZ SKI-DOO.COM.



Avantis Coopérative investit dans la filière avicole

Avantis Coopérative, Sollio Agriculture et quatre autres coopératives partenaires annoncent officiellement la clôture de la transaction avec Groupe Réal Côté.

Les activités acquises, soit celles du couvoir et des fermes de reproduction de l'entreprise située à Ange-Gardien, continueront à être opérées de façon distincte sous le nom Couvoir Côté.

« Pour Avantis Coopérative, ce partenariat constitue un investissement stratégique dans la chaîne de valeur avicole afin de consolider notre position dans l'industrie. Cela démontre aussi l'importance de l'industrie avicole dans notre portefeuille d'activités et la volonté de l'organisation et des membres de demeurer parmi les leaders de l'industrie », a expliqué le chef de la direction d'Avantis Coopérative, M. Gaétan Roger.

Le Couvoir Côté est un joueur solide de l'industrie avicole depuis 60 ans. L'entreprise dispose d'installations à la fine pointe, notamment un couvoir d'une capacité de 20 millions de poussins par année construit en 2018, et elle peut compter sur une équipe aguerrie qui restera



en place après la transaction. L'objectif de Couvoir Côté est de continuer à servir les clients du couvoir en leur offrant les produits de qualité et le service attentionné qu'ils recherchent.

La marque et la philosophie d'entreprise de Couvoir Côté resteront, ce qui permettra d'avoir une offre différenciée pour répondre aux besoins spécifiques des clients actuels. Rappelons que le secteur avicole d'Avantis, comprenant des fermes au Québec et au Nouveau-Brunswick ainsi qu'une clientèle dans les deux provinces, est l'un des principaux producteurs et fournisseurs en production avicole dans l'est du Canada.

La coopérative est impliquée dans toutes les grandes sphères de la production avicole, notamment dans l'élevage de poules d'œuf de consommation, de poules de reproduction, de poulets et de dindes. Possédant également trois meuneries, sa participation dans l'acquisition du couvoir de Groupe Réal Côté fait en sorte qu'Avantis poursuit l'allongement de sa chaîne de valeur dans l'intérêt de ses membres et clients.



Une étudiante de l'ITA conférencière au Colloque Bio pour tous! du CETAB+

L'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) est fier de la participation d'une de ses finissantes au Colloque Bio pour tous! 2021, présenté les 17 et 18 février derniers par le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+). En effet, Judith Lacharité, étudiante du programme Technologie de la production horticole et de l'environnement (TPHE) du campus de Saint-Hyacinthe, a diffusé les résultats préliminaires de son projet-synthèse qui visait à analyser différentes dates de semis de l'épinard dans une serre minimalement chauffée à 5°C.

Le projet de Judith Lacharité était mené en collaboration avec le CETAB+ pour la réalisation de la Vitrine technologique sur la culture de légumes de climat frais sous abris, qui vise à faciliter ce mode de culture et d'en augmenter le potentiel de productivité. Le projet-synthèse de cette finissante a permis de bonifier l'état des connaissances pour ce type de production. Le Colloque Bio pour tous!, organisé par le CETAB+, est un lieu de diffusion des connaissances qui regroupe chaque année bon nombre d'agriculteurs biologiques, en transition ou intéressés, et plusieurs intervenants du secteur autour de thématiques sur les grandes cultures et l'horticulture biologiques.

« La culture sous abri non chauffé ou avec un chauffage minimal est en développement au Québec. Dans un contexte où l'autonomie alimentaire est au cœur des préoccupations, la rentabilité de ce type de production pourrait avoir une incidence majeure sur l'augmentation de l'achat d'aliments locaux en hiver. L'ITA est fier d'offrir un enseignement qui rejoint cet objectif à sa clientèle étudiante », explique Mme Louise Leblanc, sous-ministre adjointe à la formation bioalimentaire et responsable de l'ITA.

D'autres projets d'étudiants sur ce mode de production nordique découleront du projet de Judith Lacharité. En effet, les essais de culture d'épinards en plein sol qu'elle a effectués ont alimenté les aspects techniques à considérer pour le projet d'Anne-Marie Phaneuf, une autre finissante du campus de Saint-Hyacinthe. Mené également sous abris froid, son essai consistait à comparer la gestion de l'eau de deux substrats pour déterminer lequel serait le mieux adapté à une production d'épinards produits hors sol. L'an prochain, l'ITA offrira à un autre finissant du programme de reconduire un essai semblable, avec d'autres légumes, dans lequel il serait intéressant de comparer la plantation en bacs avec celle en plein sol. Ce



Judith Lacharité, finissante de l'ITA en production horticole, a réalisé son projet synthèse dans le cadre de la Vitrine technologique sur la culture de légumes de climat frais sous abris du CETAB+. Crédit : Institut de technologie agroalimentaire.

lien entre les différents projets des étudiants permet à l'ITA d'aller plus loin sur le plan du développement des connaissances techniques et d'alimenter ce secteur horticole en plein développement.

Rappelons que le nouveau programme de Technologie de la production horticole agroenvironnementale (TPHA), qui remplace celui de Technologie de la production horticole et de l'environnement (TPHE), est offert depuis l'automne 2020 dans les deux campus de l'ITA (La Pocatière et de Saint-Hyacinthe). La nouvelle version du programme vise à former des technologues en production horticole qui posséderont des compétences et une expertise horticole plus variées que par le passé et qui seront par le fait même plus polyvalents. Les technologues issus du nouveau programme seront aptes à intervenir tant dans les cultures fruitières, légumières ou ornementales que dans les grandes cultures, qu'il s'agisse d'un mode de production durable, biologique, urbain ou traditionnel, et ce, en intégrant dans tous les aspects de leur pratique une préoccupation pour l'agroenvironnement. Le fait de disposer de deux campus constitue un atout majeur pour l'ITA, puisqu'il est ainsi en mesure d'offrir une formation diversifiée dans le domaine horticole en mettant à profit leurs particularités régionales pour répondre aux besoins de l'industrie.

VOTRE RÉUSSITE NOUS TIENT À COEUR!

NOUS OFFRONS LA MEILLEURE GAMME DE PRODUITS ET DE SERVICES.



Hugues Perreault
Représentant des ventes

Contactez notre équipe des ventes dès maintenant.

UN CENTRE D'EXPERTISE RECONNU DEPUIS PLUS DE 35 ANS

Les spécialistes des systèmes de réservoir à lait, réparation de toutes marques | Service 24 h / 7 jours



512, route 289
Saint-Alexandre

272, rue de la Gare
Saint-Anaclet

12, rue des Ateliers
Amqui

Sans frais : 1 833 CPR-LELY (277-5359) | 418 722-6608

1016R0921

Un concours pour souligner la réussite des jeunes entrepreneurs agricoles

Afin de contribuer à la réussite et au rayonnement des jeunes entrepreneurs agricoles, La Financière agricole du Québec lance « Tournez-vous vers l'excellence! », son concours annuel.

ALEXANDRE D'ASTOUS, COLLABORATION SPÉCIALE L'HORIZON

La période de mise en candidature se poursuit jusqu'au 29 avril. Celles et ceux qui se distinguent par leurs aptitudes professionnelles et leurs qualités de gestionnaire dans le secteur de l'agriculture sont dès maintenant invités à s'y inscrire.

Les jeunes entrepreneurs agricoles doivent soumettre leur candidature auprès de leur centre de services de La Financière agricole. Dix finalistes seront sélectionnés en fonction de l'excellence de leur profil d'entrepreneur, de leurs réalisations ainsi que des qualités de gestionnaire qui les animent. Le formulaire d'inscription et les critères d'admissibilité se trouvent sur la

page Web du concours.

Le grand gagnant recevra une bourse de 5000 \$. Deux lauréats obtiendront chacun 2500 \$. Un candidat recevra une bourse de 1500 \$ pour ses actions en matière de développement durable. Le Fonds d'investissement pour la relève agricole décernera une bourse de 1500 \$ au candidat qui se sera illustré notamment par l'importance de son encadrement ou de son mentorat. Le dévoilement des gagnants aura lieu le 24 novembre, dans le cadre du Colloque Gestion organisé par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec.

AGRICULTEURS, NE CHERCHEZ PLUS!

Nous pouvons vous offrir tout ce dont vous avez besoin.



Vente, installation, réparation et entretien d'équipements de ferme laitière depuis 1982

48, ROUTE DE LA STATION, SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI
TÉL. : 418 498-3114

rdanjou.ca

1016R0921



Les producteurs laitiers dédommagés plus rapidement

Le président du Syndicat des producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent, Gabriel Belzile de Saint-Clément dans la MRC des Basques, se réjouit que le gouvernement fédéral verse ses compensations sur trois ans plutôt que sur sept ans, comme cela avait été annoncé précédemment.

ALEXANDRE D'ASTOUS, COLLABORATION SPÉCIALE L'HORIZON

Ces indemnités versées aux producteurs sous la gestion de l'offre visent à compenser les brèches dans le système de gestion de l'offre dans les récents accords de commerce international, brèches représentant des pertes de 450 M\$ par année, uniquement pour les producteurs laitiers du Canada.

Gabriel Belzile estime qu'il s'agit d'un bon pas, surtout que les versements se feront sur trois ans, ce qui veut dire que les producteurs recevront le double de ce qui était initialement prévu. « C'est dur d'être satisfaits. Il nous reste toujours un goût amer de perdre 450 M\$ par année de manière récurrente. Les compensations ne couvrent pas la totalité des pertes. Le gouvernement nous a aussi promis qu'il y aurait des compensations pour l'ACEUM (anciennement l'ALENA). Ce qui nous fait un peu mal au cœur, c'est que les Américains ont maintenant un droit de regard sur notre industrie laitière », commente celui qui précise que les chèques devraient être acheminés aux producteurs d'ici le 31 mars 2021. On parle de 468 M\$ pour les producteurs au Canada pour une année, 469 M\$ l'an prochain et 468 M\$ dans deux ans.

Réactions de Kristina Michaud

« Je représente une circonscription rurale où l'agriculture est extrêmement importante. J'ai rencontré de nombreux producteurs depuis mon élection il y a un peu plus d'un an et je sais à quel point cette nouvelle était attendue. Les producteurs de lait, œufs et volailles pourront enfin obtenir des indemnités même si aucune compensation ne permettra de rétablir l'équilibre qui avait été acquis. Les producteurs pourront toujours compter sur moi pour appuyer leur cause », déclare la députée bloquiste d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, Kristina Michaud.

La députée Michaud craint que la promesse du gouvernement de n'accorder aucune autre concession à la gestion de l'offre dans les accords futurs ne soit encore que des paroles en l'air. « Nous continuerons nos pressions sur le gouvernement aux côtés des gens du milieu agricole afin qu'ils obtiennent la juste part des compensations qui leur est due et qu'ils ne soient plus tributaires des futures ententes internationales », conclut Kristina Michaud.

Gabriel Belzile souhaite que le projet de loi C-216 déposé par le Bloc Québécois soit adopté pour s'assurer qu'il n'y ait plus d'autres brèches dans la gestion de l'offre à l'avenir.



Le président du Syndicat des producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent, Gabriel Belzile. Photo : Alexandre D'Astous.

La Ferme Drahoka 2^e au Canada



Les frères Sylvain et Francis Drapeau. Photo : Archives Le Placoteux.

La Ferme Drahoka de Kamouraska, propriété des frères Francis et Sylvain Drapeau, a terminé 2^e au palmarès canadien des meilleurs troupeaux laitiers selon l'Indice de performance du troupeau (IPT) de Lactanet. L'évaluation du troupeau est réalisée en fonction de la valeur du lait, de l'âge au premier vêlage, de l'efficacité du troupeau, de la longévité, de la santé du pis et de l'intervalle de vêlage. La ferme kamouraskoise s'est illustrée parmi 7000 troupeaux évalués à l'échelle canadienne. Comme l'an dernier, l'entreprise s'est également distinguée en 1^{re} position à l'échelle nationale dans la catégorie « stabulation entravée ». La Ferme Drahoka dispose d'un troupeau d'environ 270 têtes. (M.P)



Nouveau partenariat régional pour la santé psychologique en agriculture

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches annonce la mise sur pied d'un important partenariat avec plusieurs organisations de la région, qui permettra la pérennité du service de travailleuse de rang.

Rappelons qu'à l'instar du travailleur de rue, le travailleur de rang a pour rôle de développer une relation de confiance avec les agriculteurs aux prises avec de la détresse psychologique, dans le but de la combattre. S'inscrivant dans une approche préventive proactive, le concept de travailleur de rang est issu de l'organisme Au Cœur des familles agricoles (ACFA) et de sa fondatrice, Mme Maria Labrecque Duchesneau.

Le service de travailleuse de rang a été implanté en Chaudière-Appalaches en 2016. Au départ, il s'agissait d'un projet pilote, mais la pertinence d'un tel service a été confirmée. On sait par exemple que le monde agricole et que la Chaudière-Appalaches sont tous deux tristement réputés pour présenter un taux de suicide généralement plus élevé qu'ailleurs. « Diverses initiatives en santé psychologique, en collaboration notamment avec le CISSS, ont été mises de l'avant ces dernières années. La travailleuse de rang constitue donc une ressource supplémentaire qui vient bien compléter l'offre en prévention dans notre région », d'expliquer M. James Allen, président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

Comité de financement

Ce dernier poursuivait : « Au stade de projet pilote, le service de travailleuse de rang était totalement gratuit. Maintenant que le service s'est implanté en permanence dans la région, il est naturel que le milieu se mobilise pour en défrayer une partie des coûts. C'est ainsi que nous avons formé un comité de financement pour recueillir des dons auprès d'organisations ayant notre cause à cœur. »

En plus de M. Allen, ce comité de financement est composé de M. Louis Laferrrière (MRC des Appalaches), M. Nicolas Morin (Hipra), M. Mathieu Pelletier (Desjardins), Mme Virginie Simard (La Financière agricole du Québec) et M. Vincent Turgeon (Banque Nationale). À ce jour, les engagements de dons sur 5 ans sont de 12 000 \$, alors que les besoins sont de l'ordre de 15 000 \$ à 20 000 \$. Ainsi, la campagne de financement se poursuit et les organisations intéressées à y souscrire peuvent le faire en contactant la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

Nouvelle travailleuse de rang



Récemment, on procédait à l'embauche de Mme Alexandra Lapointe à titre de nouvelle travailleuse de rang pour la région. Mme Lapointe est diplômée en travail social. On peut la rejoindre à alexandralapointe@acfareseaux.qc.ca ou au 450 768-6995. Il ne faut pas hésiter à la contacter si vous ressentez de la détresse ou encore si vous constatez qu'un de vos proches semble en moins bon contrôle de sa vie. En cas d'idées noires, on peut également faire le 1 866-APPELLE en tout temps.

Au quotidien sur leplacoteux.com

Échangez et recevez 1 000\$

Système de lavage sur la commande de réservoir à lait ICool® et le distributeur de produits chimiques I600

Échangez votre système de lavage existant pour la technologie la plus récente de GEA à un prix avantageux! Profitez des avantages suivants:

- Écran tactile facile d'utilisation et logiciel convivial;
- Toutes les données d'analyse à votre portée;
- Thermostat de sécurité;
- S'intègre facilement autant à un système de traite conventionnelle qu'automatisée;
- Accès à distance pratique;
- Écoénergétique.

Ce programme est valide jusqu'au 10 décembre 2021. Contactez votre concessionnaire pour connaître tous les détails

Le distributeur de produits chimiques I600 évite d'être en contact avec les produits de nettoyage.

L'équipe de F. Gérard Pelletier est heureuse d'offrir ses félicitations à la Ferme Drahoka de Kamouraska, propriété des frères Francis et Sylvain Drapeau, pour sa 2^e position au palmarès canadien des meilleurs troupeaux laitiers selon l'Indice de performance du troupeau (IPT) de Lactanet, ainsi que pour sa 1^{re} position à l'échelle nationale dans la catégorie « stabulation entravée ».



Expertise et gamme complète de produits en production biologique.

Pour avoir le lait et l'argent du lait.

Améliorez la rentabilité de votre traite robotisée grâce à nos experts-conseils.

Lorsqu'il est question de traite robotisée, chaque détail compte. Améliorez votre performance, votre efficacité et votre rentabilité grâce aux conseils personnalisés de nos experts. Comme chaque ferme est différente, nous savons que la clé d'une meilleure rentabilité se trouve dans une solution adaptée à votre réalité.

Rendez-vous à sollio.ag ou à votre expert-conseil pour obtenir une simulation personnalisée.



08319921



Un site Internet plus facile à consulter pour les producteurs forestiers

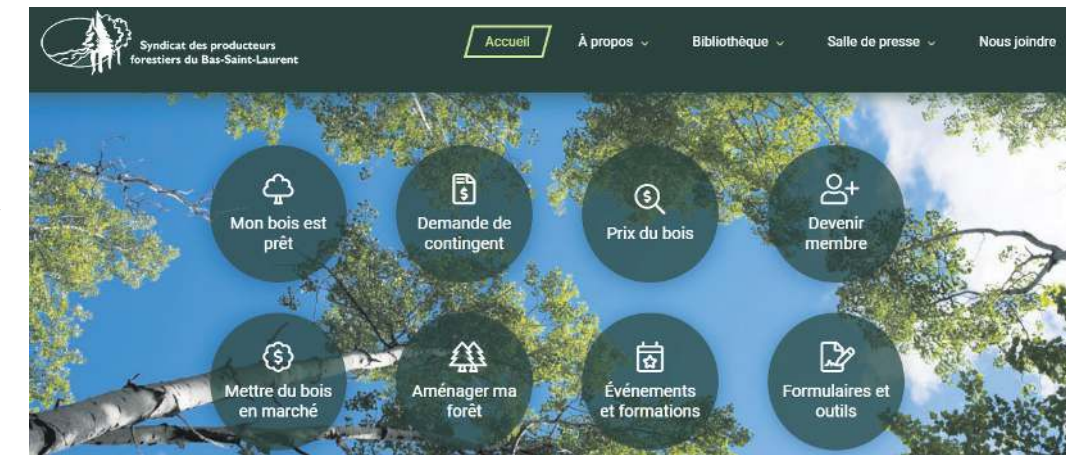
Le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent (SPFBSL) tenait sa 62^e assemblée générale annuelle le 21 janvier en visioconférence, et en a profité pour lancer son nouveau site web.

ALEXANDRE D'ASTOUS, COLLABORATION SPÉCIALE L'HORIZON

Le site web du SPFBSL a subi une grande transformation. Il est beaucoup plus convivial et facile à consulter. « Nous travaillons constamment à améliorer les outils mis à la disposition des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent. Après trois ans, nous avons donné le mandat à notre équipe de revoir la configuration des pages du site et de le rendre plus accessible. Dès l'entrée sur le nouveau site web du SPFBSL, les internautes peuvent apercevoir les outils tels "Mon bois est prêt", "Devenir membre", "Formulaires et outils" et "Mettre du bois en marché". Chaque page est munie d'un menu en haut de page permettant une navigation agréable et intéressant », explique le directeur général de l'organisme, Charles Edmond Landry.

Le SPFBSL a choisi l'agence spécialisée en solutions web et numériques Magik Web pour mener à terme ce nouveau projet devenu indispensable. « C'est une entreprise de Rimouski qui accompagne notre organisation dans la personnalisation, la bonification et le développement de ce service », précise M. Landry.

Les intéressés peuvent consulter le www.spfbsl.com.



Desjardins Entreprises

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises agricoles.

Une solide équipe composée de spécialistes en financement agricole est disponible afin d'élaborer pour vous des stratégies novatrices répondant à vos besoins d'affaires.

Notre expertise est grande. Ce qui nous permet d'avoir une vision globale de la situation et de vous aider à prendre les bonnes décisions.



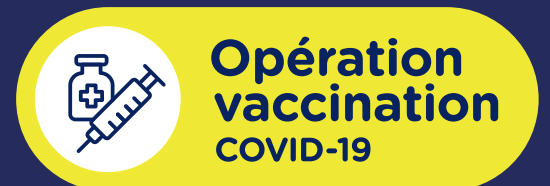
Siège social
182, avenue de la Fabrique
Montmagny
Tél. : 418 248-7084

Centre de services du Kamouraska
205, avenue Industrielle, suite 100
La Pocatière
Tél. : 418 856-5225

	Jean-François Tremblay directeur des affaires, marché agricole		Paul Julien coordonnateur, marché agricole
	Martin Dumais directeur de comptes, marché agricole		Antoine Fortier-Simard directeur de comptes, marché agricole
	David Leclair directeur de comptes, marché agricole		Karine Verret directrice de comptes, marché agricole
	Vincent Dancause directeur de comptes, marché agricole		Geneviève Harney directrice de comptes, marché agricole
	Sonia Rioux directrice de comptes, marché agricole		Julie Gosselin analyste principale Financement, marché agricole
	Amélie Lehoux analyste Financement, marché agricole		Laury-Anne Michaud analyste stagiaire Financement, marché agricole

20200621

On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies évitables par la vaccination.

La campagne de vaccination contre la COVID-19 en cours vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19. Par la vaccination, on cherche à protéger notre système de santé et à permettre un retour à une vie plus normale.

Quand la vaccination a-t-elle commencé?

La vaccination contre la COVID-19 a débuté au Québec dès la réception des premières doses en décembre 2020. Puisque la disponibilité des vaccins est restreinte, certains groupes plus à risque de développer des complications liées à la COVID-19 sont vaccinés en priorité. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à d'autres groupes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1 Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2 Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3 Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4 Les communautés isolées et éloignées.
- 5 Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6 Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7 Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8 Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9 Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10 Le reste de la population de 16 ans et plus.

Quelle est la stratégie d'approvisionnement des vaccins?

Le gouvernement du Canada a signé des accords d'achats anticipés pour sept vaccins prometteurs contre la COVID-19 auprès des compagnies suivantes: AstraZeneca, Johnson & Johnson, Medicago, Moderna, Novavax, Pfizer et Sanofi Pasteur/GlaxoSmithKline. Ces achats sont conditionnels à l'autorisation des vaccins par Santé Canada.

À ce jour, les vaccins des compagnies Pfizer et Moderna ont obtenu l'autorisation d'être distribués au Canada. Des vaccins de plus d'une compagnie seront utilisés afin d'accélérer la vaccination contre la COVID-19.

Quels types de vaccins contre la COVID-19 sont étudiés?

Trois types de vaccins font l'objet d'études à l'heure actuelle.

- 1 **Vaccins à ARN:** Ces vaccins contiennent une partie d'ARN du virus qui possède le mode d'emploi pour fabriquer la protéine S située à la surface du virus. Une fois l'ARN messenger à l'intérieur de nos cellules, celles-ci fabriquent des protéines semblables à celles qui se trouvent à la surface du virus grâce au mode d'emploi fourni par l'ARN messenger. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle. Le fragment d'ARN est rapidement détruit par les cellules. Il n'y a aucun risque que cet ARN modifie nos gènes.
- 2 **Vaccins à vecteurs viraux:** Ils contiennent une version affaiblie d'un virus inoffensif pour l'humain dans lequel une partie de la recette du virus de la COVID-19 a été introduite. Une fois dans le corps, le vaccin entre dans nos cellules et lui donne des instructions pour fabriquer la protéine S. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.
- 3 **Vaccins à base de protéines:** Ils contiennent des fragments non infectieux de protéines qui imitent l'enveloppe du virus. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.

Le vaccin à ARN messenger peut-il modifier notre code génétique?

Non. L'ARN messenger n'entre pas dans le noyau de la cellule et n'a aucun contact avec l'ADN qui y est contenu. Il ne peut donc y apporter aucun changement.

Comment le vaccin agit-il?

Lorsqu'une personne reçoit un vaccin contre le virus qui cause la COVID-19, son corps prépare sa défense contre ce virus. Une réaction immunitaire se produit, ce qui permet de neutraliser le virus en produisant des anticorps et en activant d'autres cellules de défense. La vaccination est une façon naturelle de préparer notre corps à se défendre contre les microbes qu'il pourrait rencontrer.

La plupart des vaccins en développement contre la COVID-19 favorisent la production d'anticorps pour bloquer la protéine S, la protéine qui permet au virus d'infecter le corps humain. En bloquant la protéine S, le vaccin empêche le virus d'entrer dans les cellules humaines et de les infecter.

Le virus qui cause la COVID-19 est composé d'un brin de matériel génétique, l'ARN (acide ribonucléique), entouré d'une enveloppe. À la surface du virus, on trouve des protéines, dont la protéine S (spicule) qui lui donne sa forme en couronne, d'où son nom, coronavirus.



Quels sont les effets secondaires du vaccin contre la COVID-19?

Des symptômes peuvent apparaître à la suite de la vaccination, par exemple une rougeur ou de la douleur à l'endroit de l'injection, de la fatigue, de la fièvre et des frissons. Moins fréquentes chez les personnes âgées de plus de 55 ans, ces réactions sont généralement bénignes et de courte durée.

À ce jour, aucun effet indésirable grave n'a été identifié avec les vaccins à base d'ARN. D'autres problèmes, qui n'ont aucun lien avec le vaccin, peuvent survenir par hasard (ex.: un rhume ou une gastro).

Le vaccin ne peut pas causer la COVID-19, car il ne contient pas le virus SRAS-Co-V2, responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant la vaccination ou dans les 14 jours suivant la vaccination pourrait quand même développer des symptômes et contracter la COVID-19.

Il est important de continuer d'appliquer les mesures sanitaires jusqu'à ce qu'une majorité de la population ait été vaccinée.

Pourquoi a-t-il fallu 40 ans pour développer un vaccin contre la grippe, et seulement 9 mois pour en fabriquer un contre la COVID-19?

Les efforts déployés par le passé, notamment lors de l'épidémie de SRAS en 2003, ont permis de faire avancer la recherche sur les vaccins contre les coronavirus et d'accélérer la lutte contre la COVID-19.

Actuellement, près d'une cinquantaine de vaccins contre la COVID-19 font l'objet d'essais cliniques partout dans le monde — fruit d'une collaboration scientifique sans précédent. Pour favoriser le développement rapide des vaccins dans le respect des exigences réglementaires, des ressources humaines et financières considérables ont été investies.

Les autorités de santé publique et réglementaires de plusieurs pays, dont le Canada, travaillent activement pour s'assurer qu'un plus grand nombre de vaccins sécuritaires et efficaces contre la COVID-19 soient disponibles le plus rapidement possible.

Pourquoi faut-il deux doses de vaccin?

La deuxième dose sert surtout à assurer une protection à long terme. Dans le contexte actuel de propagation très élevée de la COVID-19, l'administration de la deuxième dose peut être reportée afin de permettre à plus de gens d'être vaccinés.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

1 877 644-4545

Québec



GALAS ANNUELS DE L'ITA

La campagne de financement de 2021 bat son plein

La campagne de financement destinée à soutenir la tenue des galas annuels de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) est en cours. Ces deux activités se dérouleront dans une forme virtuelle le printemps prochain : Gala Méritas (campus de Saint-Hyacinthe) : jeudi 27 mai 2021 et gala de l'excellence (campus de La Pocatière) : jeudi 3 juin 2021.

Les galas annuels sont l'occasion pour l'ITA de souligner la réussite des étudiantes et des étudiants qui se sont particulièrement distingués, que ce soit en raison de leur succès scolaire, de leur participation à la vie étudiante ou de leur engagement sur les plans social et culturel. Chaque année, ce sont près de 140 prix et bourses qui sont remis grâce à la participation financière de généreux partenaires issus de tous les secteurs de l'agroalimentaire.

Les avantages de devenir partenaire des galas annuels ne sont pas négligeables :

- Participer à la réussite éducative des étudiantes et des étudiants de l'ITA, en stimulant leur engagement scolaire et communautaire;
- Favoriser et entretenir les liens avec les futurs finissantes et finissants de l'ITA qui représentent une main-d'œuvre qualifiée potentielle;
- Établir un réseau d'affaires avec d'autres entreprises du milieu;
- Obtenir une visibilité au sein d'un large public;
- Bénéficier d'un reçu à des fins fiscales.

La date limite pour contribuer à la campagne de financement est le lundi 15 mars 2021. Après cette date, les dons recueillis seront

distribués sous la forme de bourses à l'occasion des galas de 2022. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site Internet de l'ITA au www.ita.qc.ca.



À l'occasion de ses galas annuels, l'ITA souligne le mérite d'étudiantes et d'étudiants des campus de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe. Les entreprises ont jusqu'au 15 mars pour contribuer à la tenue de ces événements majeurs.



Une année record en 2019 pour les producteurs forestiers

Après deux reports en raison de la pandémie de la COVID-19, le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent (SPFBLS) a finalement tenu son assemblée générale annuelle de 2020, le 21 janvier 2021.

ALEXANDRE D'ASTOUS, COLLABORATION SPÉCIALE L'HORIZON

Il en ressort que l'année 2019 a été une année record pour la mise en marché du bois provenant de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent. « En 2019, nous avons développé de nouveaux marchés, notamment celui de la biomasse, avec de nouveaux acheteurs. Nos producteurs ont récolté plus de bois, notamment en raison de la présence de la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans l'est du territoire », indique le directeur général du Syndicat, Charles-Edmond Landry.

« Le prix payé aux producteurs était assez intéressant pour permettre aux producteurs aux prises avec la tordeuse de récolter leur bois avant de le perdre. Nous avons obtenu du gouvernement que les superficies de 4 à 10 hectares soient admissibles à un arrosage contre la tordeuse. C'est une demande qui provenait de l'Est-du-Québec », précise le président du Syndicat, Maurice Veilleux.

Plus de bois mis en marché

En 2019, 1283765 mètres cubes solides (m3s) ont été mis en marché par la forêt privée du Bas-Saint-Laurent demeurant ainsi la région la plus productive au Québec. Notons qu'en 2018, la mise en marché se situait à 1208979 mcs suivant la constante progression débutée depuis quelques années. Le SPFBLS note donc une légère augmentation de 7 % dans la production de bois à pâtes, papier et panneaux ainsi que dans le bois de sciage. En valeur monétaire, la production s'élève à 76583000 \$ par rapport à 70270000 \$ en 2018 et à 63758345 \$ en 2017.

La mise en marché du bois de sciage a connu quant à elle une augmentation de 3,6 % compte tenu des prix qui se sont maintenus, également en raison de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. « Je tiens à spécifier que la mise en marché du bois de sciage par le SPFBLS est à la hausse en 2019, mais qu'elle se fait sur une base volontaire et que la demande nous vient des propriétaires eux-mêmes », précise Charles-Edmond Landry.

Un volume de 199041 m3s de bois à pâtes, papier et panneaux, régit par le SPFBLS, a transigé vers les usines en 2019, soit une augmentation par rapport à 2018, incluant les volumes des marchés spéciaux. « Nous demeurons convaincus que les conditions étaient en place pour que nous puissions atteindre une mise en marché de 1300000 m3s en 2019. Ce n'est que partie remise », indique M. Landry.

Allègement des taxes municipales

À la fin de l'année 2019, le gouvernement du Québec a modifié sa réglementation pour permettre aux Municipalités de reconnaître les efforts des propriétaires forestiers sous aménagement en diminuant leur taux de taxation de 1 à 38 %. « La pandémie nous a empêchés d'aller expliquer la mesure aux Municipalités, si bien qu'aucune n'a embarqué dans le programme en 2020. On veut rencontrer les Municipalités qui auront un nouveau rôle d'évaluation pour 2022 cette année afin de leur expliquer la mesure. Il y a eu de la désinformation sur le sujet. La valeur des lots boisés a beaucoup augmenté depuis 10 ans, si bien que les producteurs doivent maintenant couper plusieurs cordes de bois seulement pour payer leurs taxes. À Causapsal, des lots se sont vendus cher à des amateurs de chasse qui ne font pas de travaux forestiers. Cela a fait grimper la valeur de mon lot alors qu'elle aurait dû baisser parce que j'ai coupé du bois dessus », explique Maurice Veilleux.

Formation

En 2019, l'organisation a plus que doublé son offre en offrant neuf formations, en collaboration avec Emploi-Québec. Cette offre diversifiée a encore répondu à un besoin pour les producteurs et propriétaires de boisés privés occupant les trois zones stratégiques de notre territoire : les MRC de La Mitis, de Rimouski-Neigette et des Basques; les MRC de la Matanie, de La Matapédia et d'Avignon (Les Plateaux); et les MRC de Rivière-du-Loup et de Témiscouata.

Les impacts de la pandémie

En 2020, les producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent et tous les intervenants de l'industrie



Au quotidien sur leplacoteux.com

ont dû s'ajuster à la réalité imposée par les mesures sanitaires commandées par la Direction de santé publique et le gouvernement québécois. La situation a, au départ le 13 mars 2020, placé l'industrie dans l'incertitude et a influencé la mise en marché des bois. La pandémie a ralenti les récoltes de bois. L'industrie forestière ne sachant pas à quoi s'attendre à court et moyen termes, le SPFBLS a très vite fait le constat qu'il ne connaîtrait pas de record en 2020.

Malgré cette situation, des impacts positifs émergent de cette pandémie. Le SPFBLS a saisi cette opportunité pour développer ses dossiers et devancer le développement de ses pratiques technologiques. Autant les administrateurs, les producteurs forestiers et les membres du personnel ont approvoisé les nouvelles technologies afin de remplir leur rôle adéquatement. « L'analyse de l'année 2020 est en cours et les détails seront présentés en mai puisque les procédures habituelles peuvent reprendre leur cours normal grâce aux technologies mises à notre disposition », signale M. Landry.



SYSTÈMES DE TOITURES ET DE PAREMENTS AGRI-COMMERCIAUX



Robuste et économique pour les murs et plafonds

Résistants à l'impact, à la rouille, au égratignures

Informez-vous maintenant
POUR RENCONTRER NOS SPÉCIALISTES ET DISCUTER DE NOS PRODUITS

R.B.Q.: 1185-5277-70



Placoteux | Édition n° 9 • 3 mars 2021 23

Great Plains
Kverneland

Précommandez vos pièces Kverneland ou Great Plains et recevez 15% de rabais!

En vigueur du 22 février au 31 mars!

Garage N. Thiboutot Inc.
Équipement agricole et de construction
www.nthiboutot.com

197 route 132 Ouest,
St-André de Kamouraska, GOL2H0
(418) 493-2060

Toujours un plaisir de vous servir!

LA FORCE DU ORANGE



**C'est officiel.
Maintenant
une marque,
une couleur.**

Valmetal, Équipements de ferme Jamesway et US Farm Systems deviennent une seule et unique marque : Valmetal.

Valmetal vous offre à présent une gamme complète d'équipements performants et innovants pour tous vos besoins en alimentation et en gestion du fumier sur la ferme.



VALMETAL

Une entreprise familiale, là pour vous.

valmetal.com
info@valmetal.com



Contactez-nous afin de connaître le détaillant de votre région.



Les Équipements J.P.L. inc.
220, rue Rochette, Saint-Pascal
418 492-6852
Urgence: 1 418 248-7679



AGRICULTURE | ACÉRICULTURE

« La CAQ veut mettre le couvercle sur l'évaporateur, c'est inacceptable! »

Pour répondre aux inquiétudes répétées des producteurs acéricoles du Québec concernant les activités des compagnies forestières près des érablières sur les terres publiques, la députée de Québec solidaire Émilise Lessard-Therrien demande au gouvernement d'interdire formellement les coupes forestières commerciales dans les érablières qui sont en activité ou qui ont le potentiel de le devenir, et de revoir l'harmonisation entre les différents usages de la forêt afin de mieux protéger les activités acéricoles et garantir la viabilité des entreprises locales.

ALEXANDRE D'ASTOUS, COLLABORATION SPÉCIALE L'HORIZON

« Le problème présentement, c'est que les coupes forestières prévalent sur tous les autres usages de la forêt. C'est vrai pour la création de nouvelles aires protégées, mais on a la preuve aujourd'hui que ça l'est aussi pour nos érablières. Notre territoire, comme les produits de l'érable, sont des fleurons pour le Québec; il est impératif que non seulement on les protège, mais que nous maximisions leur potentiel. Le Québec est un leader mondial au niveau de la production de sirop d'érable, ce n'est pas le temps de mettre le couvert sur l'évaporateur. Au contraire, nos érablières, même celles en voie de production, doivent être chagement préservées », affirme la députée solidaire responsable du dossier des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Il faut une meilleure prise en considération des usagers

Québec solidaire demande au ministre Dufour de cesser de se plier à l'influence des forestières et de mettre en place de vraies consultations avec tous les locataires des terres publiques afin de répondre aux différentes réalités, selon les activités et les usages.

« Avec sa volonté de couper près de deux fois plus de forêts, il est urgent que le ministre mette un pied sur le frein et qu'il s'assure que les conséquences des coupes forestières sur les autres activités qui ont cours sur les terres publiques soient prises en compte dans les politiques d'harmonisation des usages », ajoute la députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

En janvier 2020, la députée de Québec solidaire avait rencontré une dizaine d'acériculteurs au Témiscamingue pour parler des enjeux qu'ils vivent sur leur érablière, dont plusieurs sont situées sur une terre publique. L'une des principales préoccupations qui avaient émané de ces consultations était l'inquiétude des producteurs acéricoles de voir leur territoire coincé, et leur possibilité de développement limité par la coupe forestière.

« Il y a clairement un manque de communication et de clarté dans les pratiques actuelles au ministère. Il faut que tous les acteurs soient en mesure d'être entendus et que les limites soient plus claires. Le ministre doit agir rapidement pour garantir à nos producteurs acéricoles que le potentiel de leur érablière en terre publique sera préservé », conclut Émilise Lessard-Therrien.



La députée de Québec solidaire, Émilise Lessard-Therrien. Photo : Facebook



AGRICULTEURS, PENSEZ À NOUS!



Denis Thibault
propriétaire

Gar. : 193, de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli 418 598-6434

SERVICE ROUTIER 24 H

- Service de réparation
- Personnel qualifié



Votre marchand
par excellence

J.L. Desrogers
& FILS INC.

VENTE DE PNEUS

418 234-2026

LES ENCANS
JEAN D'AMOUR

Les Encans Jean D'Amour est LA référence
pour la vente aux enchères au Québec!

Obtenez le prix juste pour vos biens!

- Encans agricoles
- Encans commerciaux
- Encans industriels

*Vente à la criée traditionnelle ou vente en ligne par
le biais de notre plateforme électronique*

Pour en savoir davantage, communiquez avec nous au :

418 860-8972

jdamour@encansjeandamour.com

Salon
AGRO
MACHINERIE

Promoteurs du Salon agro-machinerie
Financement agricole Canada de La Pocatière



Un million de pages visitées sur le site des Saveurs du Bas-Saint-Laurent

Le 5 mai 2020, Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent lançaient la campagne promotionnelle « Moi j'investis chez nous ! », visant à faire découvrir les artisans bioalimentaires de notre belle région et favoriser l'achat local sur le territoire.

Aujourd'hui, l'Association constate que les consommateurs du Bas-Saint-Laurent ont clairement répondu « PRÉSENTS ! ».

En ces temps incertains, la population a véritablement pris conscience de l'importance

des retombées de l'achat local pour notre économie. Les Bas-Laurentiens ont concrètement exprimé leur volonté d'encourager et de soutenir des entreprises d'ici.

L'Association en quelques chiffres

- Plus de 160 entreprises membres œuvrant dans tous les secteurs agroalimentaires : production, transformation, hôtellerie-restauration, commerce de détail, milieu associatif et distribution.
- En 2020, le nombre de pages vues sur le site Internet est de 1 052 000.
- Sur Facebook, la campagne « Moi j'investis chez nous ! » a rejoint à elle seule 92 000 personnes.

Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent soutiennent depuis 23 ans un identifiant régional connu et reconnu qui permet de distinguer facilement les entreprises bas-laurentiennes et de dynamiser l'achat local.

En choisissant des entreprises identifiées par le logo des Saveurs du Bas-Saint-Laurent, les consommateurs d'ici posent un geste solidaire qui a un impact concret sur l'économie locale.



AGRICULTEURS... un seul endroit pour vos pneus

Les Pneus Lévesque

Des conseils éclairés, un choix incomparable dans les grandes marques
MICHELIN • FIRESTONE • MITAS ET BKT

Les Pneus Lévesque
Serge Lévesque, propriétaire

- Alignement aux 4 roues • Changement d'huile
- Vulcanisation et réparation de pneus de camions et agricole
- Service d'entretien des pièces de conduite, de suspension, des freins et système d'échappement

125, route 230 Ouest, La Pocatière
Tél.: 418 856-2984 Téléc.: 418 856-3502



Pour votre production acéricole...

agrizone BMR

... et pour tous vos besoins en agriculture

Centre de grains, L'Isle-Verte | Plan d'engrais, L'Isle-Verte | Centre de conditionnement de grains, Saint-Éloi

Agriscar Coopérative | **Sollio Agriculture**

BMR 844, route 289 Saint-Alexandre 418 495-2047 | **Sollio** SuperSollio

UN CAMION RAM : VOTRE MEILLEUR ATOUT POUR LE TRAVAIL AGRICOLE

ALLIANT CONFORT ET ROBUSTESSE

2020 RAM 1500 Trademans illustré

2020 RAM 2500 Power Wagon illustré

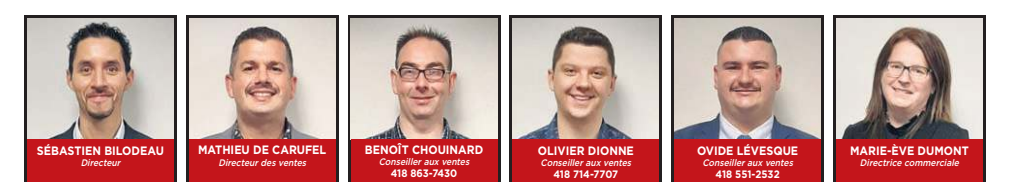
2020 RAM 2500 illustré

Venez configurer votre camion RAM selon VOS besoins...



UN SEUL ENDROIT. UNE SEULE ADRESSE. Nos conseillers sont là pour vous...

LA PUISSANCE D'UN GROUPE
OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER



255, avenue Patry, Saint-Pascal • 418 492-3432 • 1 800 363-3432

olivierkamouraskachrysler.com



QUALITÉ ET INNOVATION AVEC KUHN

Les semoirs mécaniques 9400NT de KUHN

- spécialement conçus pour les applications sans travail du sol;
- s'adaptent aussi rapidement au travail du sol conventionnel.

Conçus avec des caractéristiques innovantes :

- des disques ouvreurs PRO robustes;
- réglage rapide et simplifié du débit d'ensemencement.

Pour un placement précis des semences et une productivité maximale.

La conception éprouvée des doseurs Helica de KUHN, associée à des tubes de descente lisses et à un agitateur de semences de série, assure un flux régulier des semences et minimise les pulsations lors de la plantation.

Sam

Service Agro Mécanique

saminc@samagri.ca

205, rue du Parc
SAINT-PASCAL
Tél. : 418 492-5855
Téléc. : 418 492-5870

24, rue Principale Ouest
SAINT-CLÉMENT
Tél. : 418 963-2177
Téléc. : 418 963-3637

Une affaire de famille... depuis 1959

www.serviceagromecanique.com